

Compte Rendu Conseil Municipal du 18 janvier 2024

Présents : M BAUDOIN, N MAROUSSIE , M LUCAS , I BERBEE , M TREMOULET , S DOUMERC , B DUCLAUD , M PERRY , JM LAVAL

Absent : B LAPORTE

Invité : H DELSALLE

1-Lecture et approbation du PV du Conseil du 19/12/2023 : Approuvé à l'unanimité

2-Gîte de Groupe : Le conseil après avoir entendu le rapport de la commission créée à l'occasion et après discussion approuve à l'unanimité la prolongation du contrat de Cécile BOUQUET en mettant en avant les objectifs à atteindre

- Point sur le fonctionnement du gîte en présence de Cécile BOUQUET
- Ce bilan fait apparaître un CA trop faible (8800€) au regard des dépenses annuelles de (20 000 €). Néanmoins un point très positif est à noter avec des réservations pour 2024 en très nette hausse. Cet état de fait se justifie entre autre par le fait que le gîte n'a été référencé qu'en cours d'année sur les différents sites. (gîte d'étape, gîte de groupe, gîte vélo...)
- Enfin à noter le projet de transformation de la partie dortoir à l'étage en chambre pour rendre cette partie plus attractive (devis en cours, et validation administrative)

3-Voirie : Le conseil approuve à l'unanimité, le programme voirie 2024 à hauteur de 33 866 € dont une part communale de 15 974 €

Rappel : les riverains des travaux seront informés des travaux d'égoutage nécessaires

4- Bourg : Suite à la sollicitation de la Com Com, le conseil décide :

- Le maintien du zonage de Florimont avec un aménagement Route des Crêtes (panneau au niveau de la piscine de M DESPREZ)
- Le maintien du zonage Gaumier pour permettre d'optimiser les financements prévus pour l'aménagement de l'entrée du pont et de la voirie
- Les panneaux d'entrée seront ramenés vers le village (Route des deux villages et Route des Pechs)

5- PLUI : Retour d'information des délégués (S.DOUMERC et M BAUDOIN)

- L'ensemble des diagnostics sont terminés sur les communes
- L'Etat demande de réduire de 50% des surfaces constructibles
- Concernant Florimont il est toutefois soumis à évolution. 13 nouvelles constructions seraient possibles sur la commune pour une période de 10 ans.
- Un questionnaire et un résumé est à venir

La séance est levée à 21 H00